

Accueil de loisirs de la Vallée

INSCRIPTION

Pour les enfants qui ne sont pas scolarisés à Ploufragan, l'inscription administrative est obligatoire.

Pour cela connectez-vous au portail Jeunesse éducation de la ville de Ploufragan et créez votre espace personnel : <https://www.espace-citoyens.net/PLOUFRAGAN/espace-citoyens>

Vous aurez alors accès à :

- . Créer les inscriptions,
- . Consulter et payer vos factures en ligne,
- . Mettre à jour vos coordonnées, ajouter un contact...

TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS		
		1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	Journée
QF < 200	T1	3,78	3,20	6,98
QF < 350	T2	4,77	3,68	8,45
QF < 500	T3	5,76	4,17	9,93
QF < 650	T4	6,76	4,66	11,42
QF < 800	T5	7,75	5,14	12,89
QF < 950	T6	8,75	5,63	14,37
QF < 1150	T7	9,74	6,12	15,85
QF < 1400	T8	10,73	6,60	17,32
QF > 1400	T9	11,73	7,09	18,81
Extérieur	T10	18,59	11,59	30,17

Pour bénéficier des tarifs dégressifs, déposez une attestation de quotient familial (CAF ou MSA) sur votre espace personnel. Uniquement pour les familles ploufranaises.

HORAIRES D'OUVERTURE du Pollen

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	FERME	13h30 / 17h30
Mardi	FERME	13h30 / 17h30
Mercredi	9h/12h30	13h30 / 17h30
Jeudi	FERME	13h30 / 17h30
Vendredi	FERME	13h30 / 17h30

Pendant les vacances scolaires : fermeture à 17h et mercredi matin.

FACTURATION

La facturation est établie sur la base de vos consommations.

LES ÂGES

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants âgés de 3 ans minimum (au 1^{er} jour de présence au centre et justifiant d'un début de scolarité) à 12 ans inclus. Les enfants doivent avoir acquis la propreté et être à jour des vaccins obligatoires.

LES HORAIRES

L'accueil de loisirs est ouvert de 9h à 17h, avec un accueil possible de 7h15 à 18h30.

FRÉQUENTATION

Les enfants sont accueillis tous les mercredis à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas).

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

- 7h15 / 9h : accueil du matin (arrivée échelonnée)
- 9h/11h45 : animations
- 11h45/12h15 : accueil du midi (arrivée /départ)
- 12h /13h15 : repas (les enfants qui prennent le repas doivent arriver pour 12h)
- 13h15 /13h45 : accueil de l'après-midi (arrivée /départ)
- 13h45/17h : animations
- 17h/18h30 : accueil du soir (départ échelonné)

► Pour les enfants arrivant pour manger à 12h : envoyer un SMS à l'accueil de loisirs avant 9h, pour réserver le repas.

INFORMATION - COMMUNICATION

Les plannings d'activités sont consultables sur www.ploufragan.fr (rubrique les services / Jeunesse-éducation le Pollen / Loisirs / Mercredis) et sur le portail Jeunesse-éducation.

CONTACTS

Accueil de loisirs de la Vallée
Rue Marcel Cosson - 22440 Ploufragan
Tél. 02 96 76 02 05

Le Pollen service Jeunesse-éducation - Tél. 02 96 76 05 01

Tél directeur : 06 73 35 66 69.

Mail : enfance.jeunesse@ploufragan.fr

Mercredis • Mars-avril 2024



service communication • Ville de Ploufragan

Mercredis
MARS-AVRIL

PRINTEMPS

3
-
12 ans



Planning 3-6 ans

Matin

Création d'un clown
On s'occupe des fleurs
Atelier gaufres
Pâte à sel
Sortie à Aquarev
Arc-en-ciel

Après-midi

Poussin
Play maïs
Parcours vélo
Médiathèque
Badminton
Baby basket

Planning 6-12 ans

Matin

Tir à l'arc
Football
Yoga
Ping Pong
Cuisine
Fabrique ton carnet

Après-midi

Bougie
Thèque
Boxe
Création de châteaux forts
Aquaperle
Douanier contrebandier

LES RÉGLES DE VIE

Un règlement intérieur est en place à l'accueil de loisirs de la Vallée. Il fixe les règles de vie en collectivité. Les animateurs se référeront à ce dernier en cas de problème.

L'accueil de loisirs ferme ses portes à 18h30.

Nous vous demandons de respecter cet horaire par respect pour le personnel d'animation. L'accueil de votre enfant peut être suspendu à partir du 3^{ème} retard.

Recommandations

- Aucun médicament ne sera administré sans ordonnance. Les médicaments devront être fournis dans leur emballage d'origine, marqué du nom de l'enfant.
- Nous vous demandons de marquer tous les vêtements de votre enfant, y compris serviette de bain, casquette, crème solaire...
- Les enfants doivent être habillés de vêtements adaptés aux activités et qui ne craignent rien. Pensez au change pour les petits.
- Les enfants ne doivent pas apporter de jeux, d'argent de poche, d'objet précieux.

Responsabilités

- La sortie de l'accueil de loisirs est définitive : aucun aller-retour n'est autorisé (notamment pour pratiquer une activité extérieure).
- En dehors des créneaux d'accueils, pour des raisons de fonctionnement et de sécurité, le portail de la structure est fermé.
- Les parents doivent accompagner les enfants jusqu'à l'accueil.

